

# Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 27 avril 2016

## LES RÉSULTATS DE LA 41<sup>E</sup> ÉLECTION GÉNÉRALE SONT MAINTENANT OFFICIELS

Les résultats officiels de la 41<sup>e</sup> élection générale du Manitoba peuvent maintenant être consultés sur le site Web d'Élections Manitoba au [www.electionsmanitoba.ca/fr](http://www.electionsmanitoba.ca/fr).

Les résultats de cette élection ont changé la représentation des partis à l'Assemblée législative de la façon suivante :

Parti inscrit	Candidats élus en 2011	Candidats élus en 2016
Parti libéral du Manitoba	1	3
Nouveau Parti démocratique du Manitoba	37	14
Parti progressiste-conservateur du Manitoba	19	40

En vertu de l'article 165(2) de *Loi électorale*, un candidat ou un électeur de la circonscription électorale peut demander un dépouillement judiciaire d'ici le 2 mai 2016. S'il n'y a aucune demande, au 3 mai 2016, le directeur général des élections reçoit de chaque bureau du directeur du scrutin le décret électoral donnant le nom de la personne qui a été élue dans la circonscription électorale.

Sur les 772 952 électeurs inscrits, 445 013 ont voté dans le cadre de la 41<sup>e</sup> élection générale. Le vote s'est déroulé dans 2 766 bureaux de scrutin au sein de 1 200 centres de scrutin le 19 avril 2016, jour du scrutin. Le taux de participation s'élevait à 57,57% pour toute la province, comparativement à 55,77 % lors de la précédente élection provinciale.

Durant les huit jours du vote par anticipation, du 9 au 16 avril, 111 024 Manitobains ont voté dans 293 centres de scrutin par anticipation dans toute la province.

Élections Manitoba tient à souligner la contribution des plus de 10 000 directeurs du scrutin et membres du personnel sur le terrain et au bureau principal qui ont participé à l'organisation de l'élection. Nous les remercions d'avoir joué un rôle dans le processus démocratique de notre province.

*Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.*

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Alison Mitchell, gestionnaire des communications et des renseignements au public

Téléphone : 204 945-7379 | Sans frais : 1 866 628-6837

Courriel : [amitchell@elections.mb.ca](mailto:amitchell@elections.mb.ca)